

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023, tenue à 18 h 45, à la salle Fleur de Lys, au 28, 2e Rue Nord à Béarn.

Présences :

M. Luc Lalonde, maire
Mme Sonia Beauregard, conseillère
Mme Céline Lepage, conseillère
M. Luc Turcotte, conseiller
M. Daniel Parent, conseiller
M. Mario Ouellet, conseiller
M. Rock Arpin, conseiller

Autre présence :

Mme Lynda Gaudet, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 2. Acceptation de l'avis de convocation
 3. Programme triennal des immobilisation
 4. Période de questions
 5. Levée de la rencontre
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 45 le maire constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

2. ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2023-12-254

Considérant que depuis l'adoption du PL49 en novembre 2021, il est maintenant possible, selon certaines règles, de convoquer les réunions par un moyen électronique;

Considérant que la présente réunion a été convoquée par courriel au moyen du logiciel IdSide;

Considérant que le système transmet un accusé de transmission, tel que requis par la loi;

En conséquence, il est proposé par Céline Lepage et résolu que l'avis de convocation soit accepté.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATION

2023-12-255

Il est proposé par Daniel Parent et résolu d'adopter le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2023-12-256

Il est proposé par Céline Lepage et résolu que la présente session soit levée à 18 h 50.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

Maire

Directrice générale et greffière-très.

« Je, Luc Lalonde, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire